

Déambulation citoyenne dans Chalonnnes

!

Le tourisme constitue sur le plan local, un enjeu majeur pour notre économie et repose principalement sur l'accueil. Nous bénéficions d'un cadre très agréable classé au patrimoine mondial de l'UNESCO et des actions sont engagées pour en assurer la promotion. Le circuit « Loire à Vélo » en est entre autres un atout supplémentaire de développement.

Force est de constater que cette image est souvent ternie. À la miavril, lors de la manifestation de « zadistes », à Chalonnnes à l'entrée de la ville, quelques irréductibles ont cru intelligent de tagger le pont des trois lettres « ZAD ». Quel rapport entre Chalonnnes et NDDL ? D'autres tags sont apparus sur l'église Notre Dame et sur une maison d'habitation.

L'année dernière, et à nouveau cette année à l'entrée de la ville, des gens du voyage ont pris possession sans aucune autorisation d'un terrain communal. Si les touristes poursuivent leur route jusqu'à l'office du tourisme ils trouveront la porte des toilettes publiques défoncée. Arrivés près de la piscine ils seront face à un véhicule léger et un camping-car transformés en « squat ». Dans ce secteur les promeneurs sont constamment importunés par des chiens assez agressifs et rarement tenus en laisse.

Quittant Chalonnnes, route de St. Laurent, le promeneur découvrira un terrain de gens du voyage illégal en infraction avec le code de l'Urbanisme. C'est sans parler dans les rues des déjections canines, des bouteilles cassées et autres canettes témoins de soirées bien arrosées. Que ces désordres existent n'a rien d'exceptionnel, ils sont malheureusement le signe des temps lié à un manque d'éducation, au désœuvrement, à l'individualisme, mais ce qui choque c'est que la réaction pour remédier à ces désagréments n'est pas immédiate. Combien de temps faudra-t-il pour supprimer ces stationnements illicites ? Nettoyer les rues ?

Quel accueil pour les touristes ?

La tolérance et les bonnes intentions ont leur limite. Ne dit-on pas que « *l'enfer est pavé de bonnes intentions* » ? Nous pensons qu'il est grand temps d'agir avec réactivité et fermeté. Les pouvoirs de police du maire nécessitent d'être réaffirmés et doivent être exercés pleinement. Chalonnnes se doit d'être une ville accueillante et respectueuse de son environnement où il fait bon vivre, son dynamisme et son attrait en dépendent. Les efforts de fleurissement que nous saluons ne doivent pas être masqués par ces nombreuses incivilités laissées en l'état.

F. DHOMMÉ, JC. SANCEREAU, B.LIMOUSIN,

A. MAINGOT, G.LAGADEC, V. LAVENET